

Ce lundi 11 février 2019, la presse nationale se fait le relais des propos du Ministre DARMANIN qui s'apprête à présenter la politique macronienne de (non) lutte contre la fraude et l'évasion fiscale. « Société de confiance », « partenariat fiscal », « droit à l'erreur », « garantie fiscale », autant de termes lénifiants pour aboutir en réalité à la disparition de la mission de contrôle et à la suppression des agents et des services en charge du contrôle fiscal.

Malgré ses dénégations vertueuses selon lesquelles il « ne voudrait pas déshabiller le contrôle fiscal », le Ministre DARMANIN désosse chaque jour un peu plus l'administration fiscale.

Il remplace sans complexe ni vergogne, par voie de presse qui plus est, les agents des finances publiques par des logiciels d'exploitation de données et transforme les fraudeurs fiscaux en « partenaires fiscaux ».

Les nouvelles procédures fiscales soi-disant inspirées des pratiques britanniques et néerlandaises ne résoudront rien.

Bien au contraire !

Elles donneront l'apparence de vertu fiscale à des entreprises qui se prévaudront de partenariat, de la confiance, de la transparence, éventuellement du droit à l'erreur pour créer des richesses sans contribuer aux besoins collectifs.

../.. suite pièce à télécharger

fichiers:



[Télécharger 2019_02_11_flash_info.pdf](#) (739.67 Ko)

Public: [Contrôle fiscal](#)

- [A](#)
- [±A](#)
- [Version imprimable](#)
- [version PDF](#)

Leave this field blank
